



RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT DE LA VILLE DE SAINT-RAYMOND

— DÉPOSÉ À LA SÉANCE DU CONSEIL DU 14 JUILLET 2025 —

Citoyennes et citoyens,
Membres du conseil municipal,

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, je vous présente les faits saillants des états financiers de la Ville de Saint-Raymond pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Résultats 2024

	Résultats 2024
Revenus	24 250 158 \$
Dépenses (avant amortissement)	21 549 705 \$
Remboursement de capital sur emprunts	1 457 400 \$

L'exercice financier 2024 s'est terminé avec un excédent de 1 283 117 \$, généré principalement par des revenus supérieurs de 800 000 \$ à ceux prévus et combiné à une saine gestion des dépenses.

Du côté des revenus, les principales hausses proviennent des taxes de mutation qui ont surpassé le montant budgété de 500 000 \$ et des revenus de taxes reliés aux nouvelles constructions et aux rénovations qui ont été supérieurs de 190 000 \$ au budget.

Surplus et réserves

L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté au 31 décembre 2024 s'élevait à 4 760 000 \$.

De plus, à pareille date, les autres réserves financières et les divers fonds réservés totalisaient 7 160 000 \$. Les principales réserves sont les suivantes :

Surplus / réserves	Solde au 31-12-2024
Surplus réservés pour les dépenses à venir en 2025	1 310 000 \$
Réserve développement industriel	2 430 000 \$
Réserve carrières et sablières	1 450 000 \$
Réserve pour disposition des boues	260 000 \$
Fonds de roulement	90 000 \$

Projets d'investissement

Au cours de l'exercice 2024, la Ville a réalisé des investissements en immobilisation de 15 635 000 \$.

Parmi les principaux projets 2024, on retrouve :

- Continuité des études sur la rivière dans le but de réduire les risques d'inondations
- Continuité des aménagements au parc Promutuel (bâtiment d'accueil, terrain de baseball, terrain de soccer)
- Réaménagement intérieur du centre Augustine-Plamondon pour la venue d'employés de Revenu Québec
- Construction d'une conduite de refoulement dédiée à l'usine Saputo
- Réfection des conduites d'aqueduc et d'égout dans le secteur de la rue Sainte-Claire
- Électrification du secteur Pine-Lake
- Travaux de réfection de certaines sections des routes suivantes :
 - Rang Saguenay
 - Rang de la Montagne
- Acquisition d'une nouvelle niveleuse
- Acquisition du barrage de Chute-Panet, incluant les terrains adjacents
- Acquisition de terrains pour les loisirs de proximité
- Acquisition de nouveaux appareils respiratoires pour les pompiers

Endettement

Le tableau suivant présente le solde de la dette à long terme non consolidée au 31 décembre 2024.

Dette à long terme par appartenance	2023	2024
À la charge de l'ensemble des contribuables	14 870 000 \$	18 140 000 \$
À la charge d'une partie des contribuables (taxes de secteur)	1 630 000 \$	1 290 000 \$
Portion remboursable par le gouvernement	6 000 000 \$	6 270 000 \$
TOTAL	22 500 000 \$	25 700 000 \$

La dette à long terme reste à un niveau très acceptable par rapport à l'ampleur de la ville et de la capacité de payer des citoyens.

Auditeur externe

L'audit externe des états financiers de la Ville de Saint-Raymond a été effectué par la firme Mallette S.E.N.C.R.L.

L'auditeur externe est d'avis que, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Saint-Raymond au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Claude Duplain, maire